

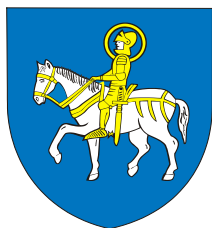
BULLETIN

MUNICIPAL



FÉVRIER 2024

COMMUNE DE CARSPACH



N°140



RÉDACTION ET IMPRESSION : MAIRIE DE CARSPACH

FONCTIONNEMENT DE LA MAIRIE :

Les portes de la Mairie sont ouvertes lors des permanences suivantes
ou sur rendez-vous :

LUNDI	09h00 à 12h00
MARDI	09h00 à 12h00 - 14h00 à 18h00
MERCREDI	09h00 à 12h00
JEUDI	09h00 à 12h00 - 14h00 à 17h30
VENDREDI	09h00 à 12h00

Le secrétariat de mairie est joignable au **03 89 40 99 06** tous les jours de 8h à 12h ainsi que les lundi, mardi et jeudi après-midi de 13h30 à 17h30

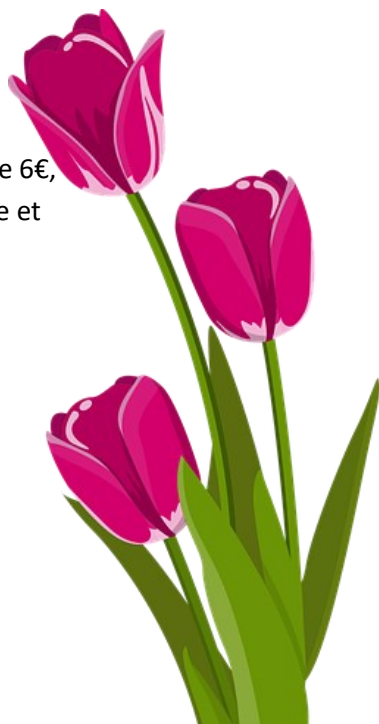
Vous pouvez aussi nous envoyer un courriel à CONTACT@CARSPACH.FR

OPÉRATION TULIPES 2024

Pour la 35^{ème} fois, des bouquets de tulipes au tarif de 6€,
au profit de l'Institut de Recherche en Hématologie et
Transplantation de Mulhouse
seront mis en vente à Carspach :

**DU 14 AU 16
MARS 2024**

Cette année le point de vente
aura lieu a proximité
du rond-point du Sonnenberg.



DÉMARCHES ADMINISTRATIVES : QUELQUES INFORMATIONS...

Votre emménagement dans la commune

À votre arrivée dans la commune nous vous invitons à vous signaler en Mairie. Nous pourrions vous transmettre les documents d'informations (bulletins, calendrier de tri, calendrier des manifestations...) et répondre à toutes vos questions. Vous pourrez aussi vous inscrire sur les listes électorales.



Le répertoire électoral unique

Pour vous inscrire sur la liste électorale de la commune, vous avez deux possibilités :

- **En ligne** : www.service-public.fr
- **En mairie** : munissez-vous de votre pièce d'identité et d'un justificatif de domicile.



Les recherches généalogiques

La loi sur les Archives n°2008-696 du 15 juillet 2008 a fixé les règles d'accès aux registres d'état civil comme suit :

- L'accès aux registres des naissances et mariages de l'état civil est possible au bout de 75 ans ;
- Les tables décennales (naissances, mariages, décès) et les registres de décès sont communicables sans délai.

De ce fait, toute personne souhaitant consulter ces registres devra **prendre rendez-vous au préalable** au 03 89 40 99 06 afin de déterminer le jour et la plage horaire pendant lesquels la consultation sera compatible avec le fonctionnement du service. Il sera demandé de **présenter une pièce d'identité** lors de la venue dans le service.



Le recensement citoyen

Le recensement citoyen concerne chaque jeune de 16 ans et de nationalité française. Ce recensement va vous permettre d'être convoqué (e) à la Journée défense et citoyenneté (anciennement journée d'appel). Vous recevrez un courrier qui vous invitera à vous rendre en Mairie.



RETROUVEZ TOUTES LES INFORMATIONS UTILES SUR NOTRE SITE INTERNET :

WWW.CARSPACH.FR



CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 30 janvier 2024

En liminaire, les élues et élus ont pu constater l'avancement des travaux de réaménagement de l'ancien Presbytère en Maison des Assistantes Maternelles et deux logements. Les travaux avancent sereinement, laissant apparaître une proche fin des travaux.

De retour dans la maison commune, sous la présidence du Maire, Rémi SPILLMANN, les 14 conseillers présents (Sylvie HILBOLD, Isabelle GRZESIK, Maryse DELATTRE et Claude LEBOURGEOIS étaient excusés) ont délibéré sur les questions suivantes.

Finances

Le Conseil a autorisé le Maire à engager des crédits d'investissement avant le vote du budget primitif 2024 qui aura lieu le 12 mars 2024. Cette autorisation, à hauteur de 258 000 € (soit le 1/4 des crédits de l'année N-1) permet de pouvoir payer l'ensemble des entreprises engagées sur les chantiers en cours.

Aménagement de la Place des fêtes

Le Maire a souhaité, dans la suite de son intervention du 19 janvier dernier, débattre avec le Conseil Municipal de l'opportunité de réaliser ce projet tel qu'il a été présenté lors de la dernière séance pour un coût de 2 597 900 € HT.

Aux termes d'un échange courtois, le Maire a proposé à chaque conseillère et conseiller de discuter et d'échanger avec les carspachoises et les carspachois sur la faisabilité de la halle ouverte.

Car si la couverture de la place existante par des ombrières photovoltaïques ne soulève aucune objection et recueille l'assentiment de tous; la construction d'une halle ouverte, compte tenu du coût financier associé, reste en question.

Le Premier Adjoint Jean-Yves MOSSER a proposé certaines hypothèses de fonctionnement.

Pour conclure cette première partie du débat, le Maire a rappelé combien ce projet est, sur le papier, innovant et original mais qu'il ne doit en aucun cas se faire s'il met en péril les finances de la commune ou s'il aboutit à la création d'un lieu qui n'est pas utilisé à sa juste mesure.

Vous pouvez bien entendu apporter votre contribution au débat par courrier, par courriel ou en discutant avec les membres du Conseil Municipal.

Le procès-verbal de cette séance est affiché en Mairie et publié sur le site internet de la commune.

Inscriptions à l'école maternelle

POUR LA RENTRÉE DE SEPTEMBRE 2024

Les inscriptions des enfants nés en 2021 pour l'entrée en petite section de maternelle auront lieu:

LE MARDI 12 MARS 2024 DE 16H15 À 18H30

à l'école maternelle (7 rue de l'Eglise)

Pour inscrire votre enfant, veuillez vous présenter sur place avec :

- Le livret de famille
- Le carnet de santé de votre enfant
- Le formulaire d'inscription préalablement complété

Les formulaires d'inscription sont à retirer en mairie dès à présent.

En cas de difficultés, contactez le directeur de l'école, M. Fabien Claisse,

au **03 89 40 60 14**



Illustration :
ROCIO BONILIA



LES ZONES D'ACCÉLÉRATION DES ÉNERGIES RENOUVELABLES

Dans le dernier compte rendu du Conseil Municipal nous vous avons indiqué que les édiles avaient planché sur la définition des zones d'accélération des énergies renouvelables pour la commune. Mais, nous direz-vous, qu'est ce que c'est une ZAE nR?

Ce sont des zones propices à l'implantation des énergies renouvelables, pour lesquelles il y a un potentiel en terme de production d'énergie. Ces zones d'accélération concernent toutes les énergies renouvelables : le photovoltaïque, le solaire thermique, l'éolien, l'hydroélectricité, la géothermie, le biogaz, etc.

Avec la loi APER, qui portait le constat d'une insuffisance de la part des énergies renouvelables dans le mix énergétique français, le législateur a souhaité mettre en place des outils visant à accélérer la production d'EnR sur tout le territoire.

Ainsi, au mois de juin 2023, les maires se sont vu chargés de la mission de cartographier, sur leur ban communal, d'éventuelles zones au sein desquelles il serait intéressant de développer la production vertueuse d'énergie.

Notre premier adjoint, Jean-Yves MOSSER s'est attelé à cette tâche et a présenté, le 19 décembre dernier au Conseil Municipal, puis le 19 janvier 2024 lors des vœux, une proposition de sectorisation.

Ces cartes sont difficilement insérables dans le bulletin municipal, de part son format, mais nous vous invitons à en prendre connaissance sur le site de l'IGN :

<https://geoservices.ign.fr/portail-cartographique-enr>

Vous y trouverez l'ensemble des données disponibles comme le potentiel photovoltaïque, les vents... qui vous permettront de pouvoir donner votre avis sur les zones exposées ci-contre. Car la mise en place de ces zones d'accélération a pour principal objectif d'augmenter l'acceptabilité des sites de productions EnR comme les éoliennes, les champs photovoltaïques...

N'hésitez donc pas à nous faire part de vos sentiments, de vos idées ou de vos craintes sur l'avenir de la production énergétique.

L'ensemble des élus est à votre écoute.

Par type d'énergie, voici les propositions faites par le Conseil Municipal.

Photovoltaïque

L'ensemble de la zone urbanisable est inscrite en zone d'accélération y compris, bien sûr, la Place des Fêtes sur laquelle la commune porte un projet de 461 kWc d'électricité solaire. Le photovoltaïque « agricole » au sol n'est encouragé sur aucune terre arable, les parcelles sur le ban communal étant dans leur immense majorité destinées à la production agricole.

Hydroélectricité

Notre commune n'est pas concernée car elle ne dispose d'aucun aménagement de ce type.

Géothermie

Le contexte géologique du Sundgau rend la faisabilité de la géothermie profonde et moyenne plus qu'aléatoire. La géothermie de « surface » est quant à elle propice à des unités de production individuelles

Méthanisation/Biogaz

Aucun secteur dédié n'a été retenu. Il sera tout de même possible d'implanter un méthaniseur en zone agricole constructible de PLUi. En effet les zones d'accélération n'interdisent pas la faisabilité de projets hors de la zone, elles visent simplement à pouvoir proposer un aménagement concerté et cohérent. Il est également envisagé d'y simplifier ou d'accélérer les autorisations administratives

Eolien

Selon la récente étude menée par le PETR le potentiel éolien de la commune est très limité hormis sur la crête au nord de la commune.



VISITE D'UN CHANTIER DE FOUILLES

À compter de la mi-février, Archéologie Alsace mènera une opération de fouilles archéologiques sur le site du futur lotissement « Plein Champs » dans la rue des Seigneurs.

Située en plein cœur des premières positions allemandes dès le début de la Première Guerre Mondiale, notre commune constitue un site important pour l'archéologie des conflits contemporains.

Lors de cette fouille préventive, les archéologues chercheront à documenter des aménagements de tranchées de la seconde ligne allemande ainsi que des boyaux de communication et une voie de chemin de fer étroite « *Kriegsfeldbahn* ».

Une visite du chantier sera proposée le
Elle est gratuite et ouverte à toutes
et à tous sans inscription.

** sous réserve que les conditions de sécurité le permettent*

SAMEDI 02 MARS 2024
DE 13H À 17H



Soirée Saint Patrick

09 mars 2024
à partir de 19h



Tarif : 8€

**Petite restauration
sur place**

CERCLE ST GEORGES
68130 CARSPACH

Première partie : Musique Municipale de Carspach



Seconde partie :
Les Quatr'elles

Musique celtique et
chants traditionnels.





Vous êtes aidants ?

*Découvrez le programme
des nouvelles activités !*

DE JANVIER À AOUT 2024

Pour les personnes accompagnant un proche âgé et/ou atteint de la maladie d'Alzheimer ou apparentée, Parkinson ou Sclérose en plaques.

Escapades

Journée de répit pour l'aidant organisée par l'aide soignante et l'aide-médico-psychologique de l'équipe - 25 € de participation

- 6 février - Bowling à Mulhouse
- 23 avril - Visite de l'entreprise de fabrication de gâteaux « La Fabrique - Cansimag » à Saint-Amarin
- 25 juin - Balade pique-nique Vélorail à Aspach-Michelbach

Rencontres Thématiques

Rencontre entre aidants et professionnels autour d'une thématique définie - 12 places maximum - Atelier gratuit - Possibilité de prise en charge de votre proche sur place selon disponibilité du partenaire.

Wittenheim – le mardi de 10h à 12h à l'Accueil de jour - 7 rue d'Ensisheim

- 30 janvier - Comment rester en relation avec mon proche malgré la maladie ?
- 12 mars - Je dois choisir pour mon proche

Ateliers Prévention Santé

Rencontre entre aidants animée par l'ergothérapeute de l'équipe autour d'une thématique - 12 places maximum - gratuit.

Cernay – le lundi de 14h à 16h au Centre Hospitalier - 7 rue Georges Risler – salle d'animation

- 12 février - C'est quoi le risque de chute ?
- 11 mars - Comment se libérer des émotions désagréables et chronophages ?
- 27 mai - Atelier YOGA

**créons
ensemble
des jours
heureux.**





Vous êtes aidants ?

*Découvrez le programme
des nouvelles activités !*

DE JANVIER À AOUT 2024

Pour les personnes accompagnant un proche âgé et/ou atteint de la maladie d'Alzheimer ou apparentée, Parkinson ou Sclérose en plaque.

Journée pour soi

Offrez vous une journée de déconnexion. Rencontre conviviale ponctuée par des mobilisations douces, d'exercices divers, de la détente, un repas partagé ensemble, de la méditation...

Mulhouse – Résidence DOMITYS - 160 Avenue Robert Schuman –

de 9h30 à 16h30

- 18 juin

Ateliers visio



Ateliers accessibles en visio.
Un lien ZOOM sera
envoyé par mail.

**Atelier prévention Santé animés par l'ergothérapeute de la plateforme Sud -
gratuit 45 minutes de bien être**

- 26 janvier – de 10h à 10h45
- 23 février – de 17h15 à 18h
- 22 mars – de 10h à 10h45
- 31 mai – de 10h à 10h45
- 28 juin – de 17h15 à 18h

**Rencontres thématiques entre aidants et professionnels autour d'une
thématique définie – de 14h à 15h30**

- 19 janvier – Parler de mon proche aux autres
- 16 février – Comment communiquer avec mon proche ?
- 15 mars – Les troubles du comportement : comment agir avec mon proche
- 12 avril – Comment je gère mes émotions, mes ressentis
- 24 mai – Comment je gère les émotions, les ressentis ... de mon proche ?

**Places limitées, inscription au 03.89.32.47.87 ou
pfr@apa.asso.fr**

**créons
ensemble
des jours
heureux.**



CONCOURS PHOTOS

Cette année encore l'équipe municipale organise un concours photos pour tous les enfants scolarisés à Carspach sur le thème du

CARNAVAL

Pour cela, il vous suffit de prendre votre enfant en photo dans son plus beau déguisement dans un lieu représentatif de notre village, puis d'envoyer votre photo avec votre nom et courriel à :

contact@carspach.fr

Date limite d'envoi le **18 mars 2024**.

Tous les enfants seront récompensés !

Par votre participation, vous autorisez la commune à publier les photos sur son site internet et dans le bulletin communal.



GALERIE DE LA MAIRIE



Nous sommes à la recherche d'artistes qui souhaiteraient exposer leurs créations dans la galerie de la Mairie durant quelques semaines.

Aquarelles, dessins, photos, marqueterie... nous sommes convaincus que l'art est fait pour se partager... Alors... pourquoi pas vous?

N'hésitez pas à prendre contact avec notre adjointe au Mairie, Agnès HARNIST, ou avec le secrétariat de la Mairie.

Nous avons hâte de découvrir vos créations, qu'elles soient celles d'un débutant comme d'une artiste accomplie.



1. FERRY BRISSINGER le 20 janvier
3. STOECKLIN BOSCHERT
le 1^{er} octobre
4. YILDIRIM le 25 novembre
6. JAEGLE le 30 août
9. REINHOLD le 13 juillet
11. WERLÉ le 11 mars
12. OZKAN le 04 janvier

Horizontalement :

2. VIDAL le 10 février
5. BERTOLI le 1^{er} janvier
7. PENSIVY le 25 octobre
8. BISSEL le 21 août
10. ABDYOU le 04 septembre
13. BAUMANN KOELL le 04 juin

LES NAISSANCES DE

2023

GRANDS ANNIVERSAIRES

MADAME MARIE-THÉRÈSE MEYER A FÊTÉ SES 90 ANS

Marie-Thérèse LITZLER est née à Carspach le 16 janvier 1934. C'est à STEINSOULTZ, lors d'un repas, qu'elle fait la connaissance de celui qui allait partager sa vie : Henri MEYER. Ils se marient le 26 décembre 1956. Leur deux filles, Marie-Dominique et Brigitte, comblent de joie leur couple.

Madame LITZLER a travaillé dans l'entreprise familiale créée par son papa en 1928 à CARSPACH. Ce dernier passera le flambeau à Marie-Thérèse qui en prend la cogérance avec son frère Jean-Jacques. Les VINS LITZLER de CARSPACH ont fêté leurs 95 ans d'activités en 2023 et, on peut dire que la relève est assurée. En effet, les deux petites filles de Marie-Thérèse, Pauline et Mathilde secondent leurs parents Brigitte et Jean-Luc JACQUIN au sein de l'entreprise ; ce qui en fait la quatrième génération pour cette belle success story carspachoise.

Avant ses soucis de santé, Marie-Thérèse aimait passer du temps en cuisine pour préparer de bons petits plats et d'excellents desserts pour les repas de midi pris en famille. Passionnée par les fleurs, elle aimait s'occuper de son jardin et flâner dans l'écrin de verdure qu'elle s'est créé.



MADAME YVETTE HUBER A 85 ANS

Lundi 22 janvier 2024, Yvette HUBER a soufflé les 85 bougies posées sur la forêt noire préparée par son mari. Née à CARSPACH en 1939, elle grandit au sein du foyer des époux HARTMANN entourée de ses quatre frères. Le 18 août 1961, elle épouse le carspachois Pierre HUBER. Leur fille Nadine est née en 1962. Durant sa carrière professionnelle, Madame HUBER était vérificatrice à la SIAT à Altkirch mais également assistante maternelle. En 2021, Yvette et Pierre ont eu la joie de célébrer leurs noces de diamant après 60 ans de mariage. Fusionnels, inséparables, on peut dire qu'ils forment un duo de choc notamment en cuisine avec Pierre à la pâtisserie et Yvette aux fourneaux : « on se souvient notamment de ses fameux Sürlawerla qu'elle préparait pour clôturer le carnaval de CARSPACH ». Elle est également passionnée par la peinture sur soie, elle créait de magnifiques foulards qu'elle offrait à ses proches et amis. Aurore et Julien, ses petits-enfants, Juliette (deux ans) et Arthur (7 mois) ses arrière-petits enfants font d'elle la mémé la plus heureuse.





APPMA de Carspach

Lors de la conception du calendrier des manifestations 2024, nous n'avons malheureusement pas pu faire apparaître les dates de l'APPMA de Carspach.

Nous avons aujourd'hui le plaisir de vous les faire connaître :

DIMANCHE 5 MAI 2024

7 heures de pêche

DIMANCHE 9 JUIN 2024

8 heures de pêche

20&21 JUILLET 2024

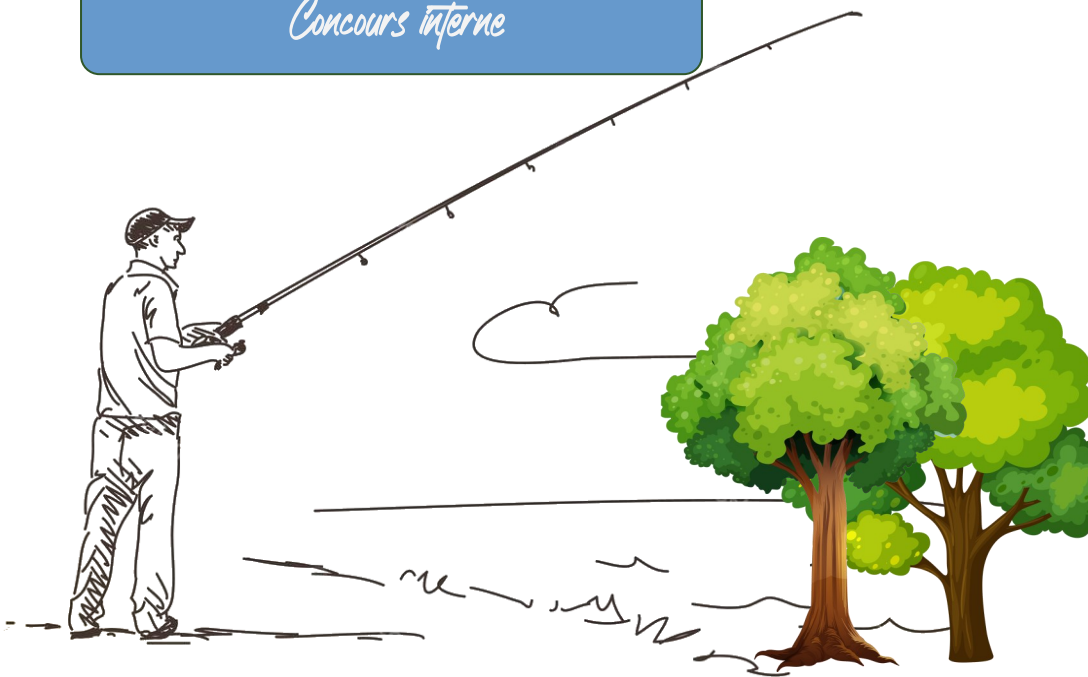
Pêche de nuit

17 & 18 AOÛT 2024

24 heures de pêche

DIMANCHE 15 SEPTEMBRE 2024

Concours interne



LES DATES À RETENIR

AUX MOIS DE FÉVRIER ET DE MARS 2024

COMMUNE

Samedi 02 mars 2024

Visite fouilles PAIR (13h-17h)

Mardi 12 mars 2024

Conseil Municipal à 19h30



UNC

Vendredi 15 mars 2024

Assemblée générale

UCH FOOTBALL

**Samedi 10 et
dimanche 11 février 2024**

Tournoi de l'ECJS à Hirsingue

Dimanche 17 mars 2024

Kids puces à Altkirch



CERCLE SAINT-GEORGES

Lundi 25 mars 2024

Assemblée Générale

MUSIQUE MUNICIPALE

Samedi 09 mars 2024

Fête de la Saint-Patrick



KILIANSTOLLEN 1918

Dimanche 17 mars 2024

Commémoration au Lerchenberg



SAPEURS POMPIERS

Vendredi 29 mars 2024

Carpes frites à emporter

CHORALE STE CÉCILE

Vendredi 16 février 2024

Assemblée Générale

